Mesdames, Messieurs, chers volloroises et vollorois,
Merci d'être venu nombreux,

Je vais vous présenter l'état d'avancement de deux projets - le projet MAM et l'animation de la maison Archimbaud.

I. Projet MAM

Lors de notre première réunion publique, avant les élections, nous nous étions engagés à réfléchir à l'installation d'une Maison d'assistantes maternelles, que l'on appelle une MAM, à Vollore.

Depuis, deux jeunes femmes nous ont fait part de leur souhait d'une telle structure et ont choisi Vollore-Ville pour l'implanter. Nous souhaitons les accompagner activement dans cette démarche, qui pourrait apporter un service supplémentaire aux familles de notre commune.

Le projet est encore en cours de préparation. Avec les responsables de la Protection maternelle et infantile, la PMI, nous étudions différentes possibilités d'implantation. La Maison Archimbaud fait partie des pistes envisagées, mais aucun choix n'est arrêté à ce stade. Il faut identifier un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants et aux besoins du projet.

Je souhaite également préciser le rôle de la mairie. Ce sont les deux jeunes femmes qui portent ce projet. La commune, de son côté, s'est engagée à les soutenir, à les aider dans leurs démarches et dans la recherche d'une solution d'implantation. Nous avons la volonté de réunir les conditions qui permettront à cette MAM de voir le jour.

L'enjeu est important pour les familles. Disposer d'une possibilité d'accueil pour les jeunes enfants peut faciliter l'organisation du quotidien et permettre aux parents de concilier plus facilement vie familiale et vie professionnelle.

C'est aussi un atout pour l'avenir de notre village. Cette nouvelle offre d'accueil pourrait encourager d'autres familles à s'installer à Vollore-Ville. Elle pourrait ainsi contribuer, dans les années à venir, au maintien des effectifs de notre école et à la pérennité de ses trois classes.

Il reste des étapes à franchir, et nous vous tiendrons informés de l'avancement du projet.

Mais la volonté de la commune est claire : accompagner ces deux jeunes femmes pour donner à leur initiative toutes les chances d'aboutir.

II. L'animation Maison Archimbaud

Je voudrais vous parler de la Maison Archimbaud, un bâtiment que vous connaissez bien, au cœur de notre village.

Vous vous demandez peut-être ce qui s'y passe aujourd'hui. Les travaux ne sont terminés que depuis la mi-juillet, les tarifs de location des différents espaces ont été validés en conseil et l'activité se met progressivement en place.

Plusieurs espaces ont déjà été utilisés, et ces premières expériences montrent que ce lieu répond déjà à des besoins concrets.

La maison Archimbaud est un lieu partagé, où l'on peut venir travailler, participer à une activité, apprendre ou rencontrer d'autres personnes. L'idée est de proposer des espaces qui puissent répondre à différents besoins, pour les habitants, les associations et les personnes de passage.

Les premières réservations en donnent des exemples très concrets.

Les espaces de travail partagé, aussi appelés espaces de coworking, ont accueilli des personnes venues pour un mariage et qui avaient besoin de télétravailler pendant leur séjour. D'autres, qui rendaient visite à leur famille le temps d'un week-end, ont également réservé un espace pour travailler au calme, avec une connexion internet stable.

Les deux petits ateliers ont, quant à eux, servi à un stage de perfectionnement à la réparation de vélos.

La grande salle est utilisée pour les cours de yoga. Et la salle de réunion, équipée d'un tableau multimédia, accueille les cours d'anglais.

Ces usages montrent déjà la diversité des possibilités offertes par la Maison Archimbaud. Chacun de ces espaces commence à trouver sa place, même si nous sommes encore au début de son fonctionnement.

La prochaine étape, c'est de mieux faire connaître le lieu et de développer les activités.

Pour nous accompagner, nous avons recruté deux jeunes femmes en service civique, Jade et Paula, qui seront présentes pendant huit mois. Elles nous aideront à élargir la communication autour de la Maison Archimbaud : créer une identité visuelle cohérente, développer une page web et faire vivre les réseaux sociaux.

Une première étape sera la charte graphique, que nous souhaitons vous soumettre lors de la foire st andré. 3 propositions seront établies et vous pourrez indiquer celle qui vous semble la plus pertinente.

Ensuite nous commencerons à créer le site internet et les pages sur les réseaux sociaux.

Le but est que chacun puisse savoir plus facilement ce qui s'y passe, quels espaces sont disponibles et comment il peut en profiter.

Elles apporteront aussi un regard extérieur sur l'organisation des différents espaces et nous aideront à mettre en place des activités culturelles et intergénérationnelles, pour faire se rencontrer des habitants d'âges différents autour de moments partagés.

Un tiers lieu a besoin de temps pour trouver son rythme. Les premiers usages sont là ; il faut maintenant les développer et permettre à davantage de personnes de découvrir le lieu.

L'objectif est que la Maison Archimbaud prenne progressivement sa place dans la vie du village, grâce aux personnes qui la fréquentent et aux projets qui y trouvent un accueil.

Je répondrai bien sûr avec plaisir à vos questions si vous en avez, et nous ne manquerons pas de revenir vers vous au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier.